

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 janvier 2016

Renaud Dubois, nouveau Managing Partner de Kramer Levin Europe



Kramer Levin annonce l'élection de Renaud Dubois en qualité de Managing Partner de Kramer Levin Europe, à compter du 1^{er} janvier 2016. Intervenant principalement dans le domaine du droit immobilier, droit de la construction et risques industriels, il continuera à se consacrer à une clientèle d'opérateurs institutionnels privés ou parapublics ainsi que de majors du BTP.

Renaud Dubois (50 ans) prend ainsi la succession d'Alexander Marquardt, qui reste associé à temps plein, se consacrant à l'arbitrage et aux fusions & acquisitions, à la suite de sa récente nomination au sein du panel d'arbitres du Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI), une organisation du groupe Banque Mondiale.

« La compétence et l'intégrité de Renaud sont unanimement reconnus par ses collègues et ses clients et son élection apporte des perspectives d'innovation et d'énergie pour porter toujours plus haut la croissance de Kramer Levin. Tous nos associés, et moi le premier, sont confiants dans la capacité de Renaud à continuer à accompagner le développement stratégique de Kramer Levin Europe », précise Alexander Marquardt.

« Je suis honoré et touché par la confiance que mes associés me témoignent à travers cette élection et prends la suite en toute conscience des solides fondements qui me sont transmis. Je m'appuierai sur ce socle pour assurer la continuité de notre stratégie de croissance, en comptant sur l'expérience et le talent qui font notre cabinet », complète Renaud Dubois.

Les atouts de Kramer Levin Europe sont les suivants :

- Une offre globale permettant d'accompagner multinationales et PME dans leurs problématiques juridiques et fiscales, tant en matière de conseil que dans le cadre d'opérations transactionnelles ou de représentation devant les tribunaux français, européens et américains ou dans des procédures de médiation ou d'arbitrage locaux ou internationaux
- Des avocats de diverses cultures et nationalités, inscrits au barreau de Paris et à des barreaux étrangers (New York, Washington D.C., Milan)
- Un réseau mondial de « *best friends* »

A Paris, le cabinet compte 40 avocats, parmi lesquels 15 associés, 7 conseils et 18 collaborateurs ou juristes.

A propos de Kramer Levin

Fondé en 1968 et présent à Paris, New York et Silicon Valley, Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP est un cabinet d'avocats international qui compte plus de 375 avocats. Les avocats français et américains de notre bureau parisien partagent une même culture professionnelle et des exigences de qualité les plus élevées. Notre approche globale, créative et personnalisée, permet une grande efficacité dans nos interventions dans les dossiers de conseil et de contentieux.

Pour toute information complémentaire :

Alexa Brouillou, Responsable Marketing & Communication
T : +33 (0)1 44 09 46 58 – F : +33 (0)1 44 09 46 01 – E : abrouillou@kramerlevin.com
Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP – 47avenue Hoche – 75008 Paris